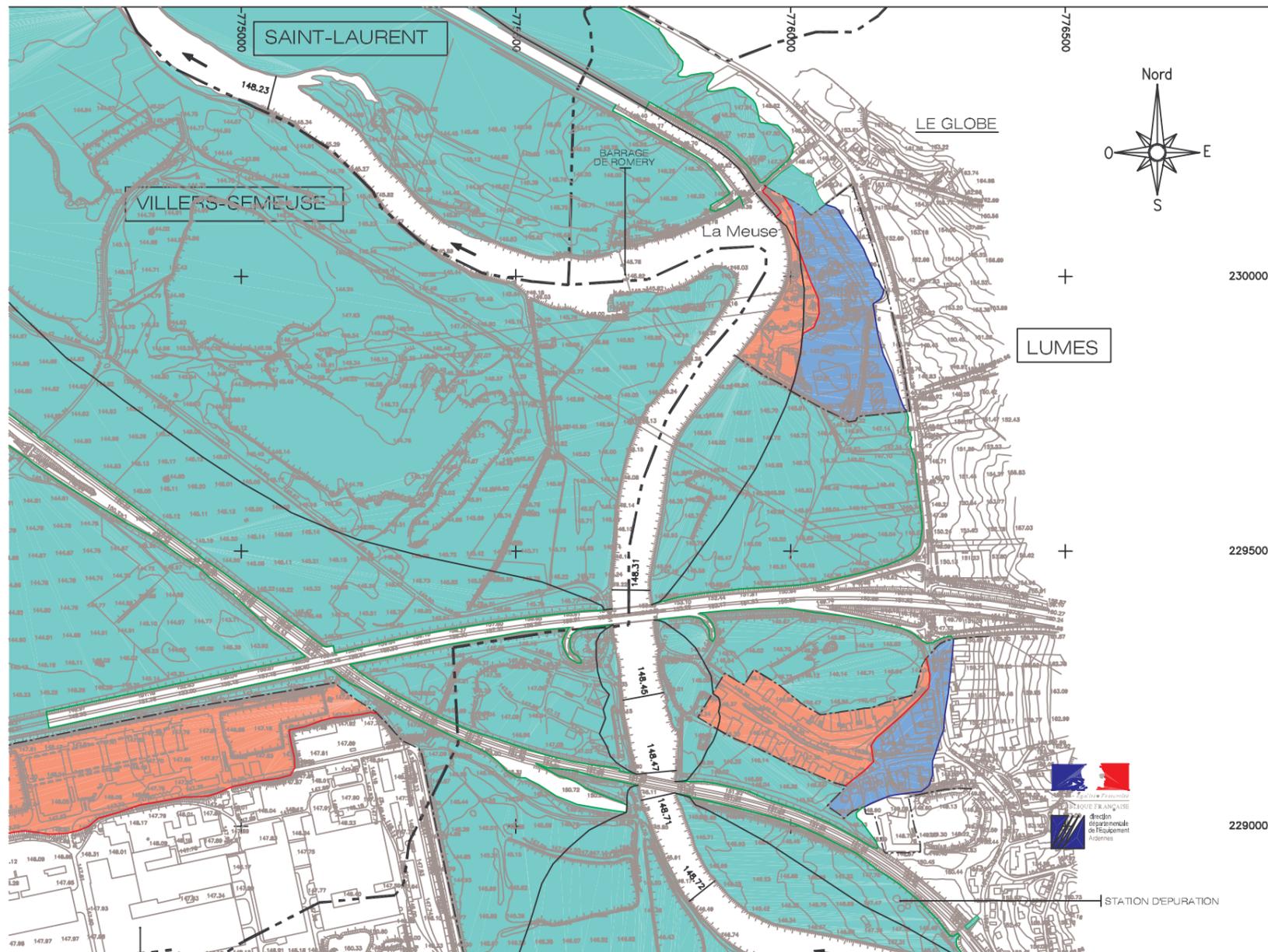
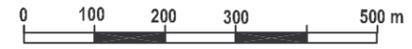


PPRi Meuse Aval approuvé le 28 octobre 1999
 Commune de Saint -Laurent
 Cartographie des zones urbaines
 Extrait de la planche 1



LEGENDE

- — — — — Limite de Commune
- - - - - Limite de la Zone d'étude
- · - · - · - Limite de la Zone Urbaine
- — — — — Limite de la Zone de Grand Ecoulement
- 100.00 | Cote de la crue centennale (la cote de référence doit être calculée par Interpolation linéaire entre les premières cotes lues sur la cartographie en amont et en aval du lieu considéré)
- Sens d'écoulement de la Meuse

ZONES RURALES	ZONES URBAINES HISTORIQUES DENSES	ZONES URBAINES	
		Vitesse d'écoulement	Hauteur de submersion
ZONE VERTE	ZONE ORANGE	Faible	RISQUE MODERE ZONE BLEUE
		Forte	RISQUE FORT ZONE ROUGE
		< 1m	RISQUE FORT ZONE ROUGE
		≥ 1m	RISQUE FORT ZONE ROUGE



direction départementale de l'Équipement Ardennes